



# DOSSIER D'INSCRIPTION A.L.I.V. Basket

SEUL  
UN  
DOSSIER  
COMPLET  
SERA  
ACCEPTÉ

## Renseignements sur le joueur

Nom : Prénom :  
Adresse :  
Code postal : Ville :  
Date de naissance : Lieu de naissance :  
Nom de la personne à contacter en cas d'urgence :  
N° portable : N° fixe :  
Adresse mail adhérent :

## Renseignements sur les parents (si mineur)

Nom et prénom du père :  
N° portable :  
N° fixe : e-Mail :  
Nom et prénom de la mère :  
N° portable :  
N° fixe : e-Mail :

## Pièces à fournir

- Charte de bonne conduite signée
- Règlement intérieur signé

### Tarif de la cotisation:

CATEGORIE	Année de naissance	Renouvellement jusqu'au 15 juillet	Renouvellement après le 15 juillet ou Nouveau licencié
<input type="checkbox"/> U7	2017 / 2016	110 €	120 €
<input type="checkbox"/> U9	2015 / 2014	130 €	140 €
<input type="checkbox"/> U11	2013 / 2012	130 €	140 €
<input type="checkbox"/> U13	2011 / 2010	145 €	155 €
<input type="checkbox"/> U15	2009 / 2008	160 €	170 €
<input type="checkbox"/> U17	2007 / 2006	160 €	170 €
<input type="checkbox"/> SENIORS / U20	2005 et avant	180 €	190 €
<input type="checkbox"/> LOISIRS	2005 et avant	110 €	120 €

### PAIEMENT DE LA COTISATION:

- > Chèque de cotisation à l'ordre de l'A.L.I.V. Basket (possibilité de payer en 3 fois)
- > Paiement par CB lors des permanences
- > Coupons sport ou chèques vacances
- Pour une facture pour C.E. cocher la case ci-contre**

- Chèque de caution de 50 € non encaissé** sauf pour motifs suivants :

- Amende pour mauvais comportements / Absentéismes non justifiés entraînant des forfaits
- pertes ou dégradations du matériel (tenues, ballons, équipement...)

Ce chèque vous sera restitué en fin de saison sportive lors de l'Assemblée Générale de fin d'année

**En cas d'absence non justifiée à Assemblée Générale, il sera automatiquement encaissé.**

**RESPONSABLE LICENCE : Anne-Marie** au 06 66 59 21 61

**E-MAIL :** aliv.basket@gmail.com





# CHARTRE DE BONNE CONDUITE

**Vous venez d'inscrire votre enfant au club de basket.**

Toute l'équipe d'A.L.I.V. BASKET vous félicite du choix que vous avez fait et nous vous souhaitons la bienvenue dans le monde du basket. Très vite votre enfant va se familiariser avec le basket-ball mais il va également apprendre à vivre en équipe les joies de son sport. Il va découvrir les règles du basket et les assimiler progressivement.

Quelles que soient les capacités de votre enfant, nous ferons en sorte qu'il ait toujours la possibilité de s'exprimer à son niveau de jeu.

Nous lui apprendrons à maîtriser et à gérer son côté compétiteur ainsi qu'à :

- Respecter son entraîneur, les arbitres et les bénévoles.
- Respecter les camarades de son équipe et les adversaires.
- Respecter les installations, le matériel.
- Participer à la vie du club.

De votre côté, votre démarche d'accompagnement est importante et votre investissement capital pour l'épanouissement de votre enfant au sein de notre club. Nos efforts d'éducation seraient vains si, vous parents, vous ne nous aidiez pas dans notre action en :

- Respectant les horaires des entraînements et des rendez vous de matches.
- En respectant l'esprit sportif et de fair-play.
- En veillant à ce que votre enfant ait une tenue adaptée à la pratique sportive.
- En répondant aux demandes de renseignements des entraîneurs et en l'informant en cas d'impossibilité.
- En participant au transport des enfants.
- En organisant 2 ou 3 gouters après les matches à domicile
- En n'hésitant pas à nous signaler tout problème.
- Et un tout petit coup de main sera apprécié par l'ensemble du club.

L'équipe d'encadrement s'engage à mettre tout en œuvre pour que votre enfant puisse bénéficier des meilleures conditions pour qu'il puisse vivre sa passion et s'épanouir au travers du basket.

L'équipe de l'A.L.I.V. BASKET

Signature des parents :



# A.L.I.V. BASKET

## RÈGLEMENT INTÉRIEUR

### Entraînement

- Chaque licencié apporte une tenue adaptée au basket, une gourde et une paire de chaussures réservée au sport en salle (chaussures montantes de préférence)
- Les enfants mineurs ne doivent pas être simplement déposés au portail de l'ALIV basket, la sécurité de ceux-ci n'étant en aucun cas assurée par le club. Ils doivent être accompagnés jusque dans la salle de basket afin de vérifier la présence de leur entraîneur. En l'absence de ce dernier, les accompagnants doivent attendre l'arrivée d'un membre de l'ALIV basket : la responsabilité du club n'étant engagée que dans ces conditions.

### Assiduité / Ponctualité

Chaque joueur s'engage à être présent à chaque entraînement et à chaque compétition où son équipe est engagée. Il respectera les horaires définis par l'entraîneur. Chaque absence ou retard doit être signalé au préalable à l'entraîneur et doit demeurer un cas exceptionnel. Si ce n'est pas le cas, il peut être sanctionné par l'exclusion temporaire des compétitions.

### Comportement

- La politesse est de rigueur dans notre club. Le joueur s'engage à saluer toutes personnes qu'il peut rencontrer (Dirigeants, coachs, arbitres, coéquipiers, parents)
- Les membres mineurs ne doivent ni fumer, ni consommer de boissons alcoolisées dans le cadre des activités du club.
- Chaque joueur s'engage, tout au long de la saison, à faire preuve d'un esprit de solidarité et de respect envers ses coéquipiers, ses adversaires, ses entraîneurs, ses coachs, les arbitres, les spectateurs et les dirigeants du club.
- Il se doit de respecter les équipements et les locaux mis à disposition

**Tout licencié participera financièrement aux amendes infligées par la FFBB au club du fait d'un mauvais comportement de sa part lors d'une compétition, ou si ses actes pénalisent son équipe ou le club.**

### Organisation des compétitions

- Pour chaque match, les tenues (maillots et shorts) sont prêtées par le club. Le lavage des tenues est à la charge des joueurs à tour de rôle : chaque joueur procède à 2 ou 3 lavages dans la saison des tenues de l'ensemble de l'équipe.
- Un roulement sera également mis en place pour l'organisation des goûters lors des rencontres à domicile.
- Pour les matchs à l'extérieur, les parents des joueurs s'engagent à assurer au moins 3 transports.

### Arbitrage et table de marque

Chaque joueur, de U9 à Sénior, devra plusieurs fois dans la saison assurer l'arbitrage et la tenue de la table de marque pour les matchs à domicile des équipes du club.

Des séances de formations seront proposées dans l'année (Arbitrage - E-marque - Feuille de match). Le club aidera chaque joueur à acquérir ces compétences.

### Sanctions

Tout manquement au présent règlement pourra conduire le bureau à sanctionner le fautif. Cela peut aller jusqu'à la radiation définitive selon la faute commise.

**Alors nous comptons sur vous et acceptons toutes les bonnes volontés.  
En donnant un peu de temps, c'est tout le club que vous aidez.**

Signature: